

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 15 décembre 2025

Présents : Jacky ANTONIAZZA ; Alfred BARNY ; Philippe BEON ; Ann BOSTOEN (membre de l'équipe d'animation) ; Florian CARRIER ; Isabelle DAUMONT-TREILLEUX ; Thierry D'AUZON ; Daniele DUPLAT-BAZIL ; Agnès FRANCONIE ; Deborah GUERRE MESRADI ; Céline HAUSWALB ; Fernando HERNANDEZ ; Pascal LEJARRE ; Paule MAZEO ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ (membre de l'équipe d'animation) ; David NIJAKI ; Robert PAUTOU ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Sandrine THOURY (membre de l'équipe d'animation) ; Nam VU.

Excusés : Marie-Paule BELLIOU ; Catherine CHOUMEURTHE ; Dominique CIORA ; Patricia CLARISSE ; Louise DANCY ; Lafayette Anticipations Fondation (Emilie VINCENT) ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Martine PORTNOE ; Jean-Claude POUSSARD ; François RICHE ; Guillaume RUMIEL ; Denis TREDANIEL ; Antoni VALERO CABRE.

Auditeurs libres : Roselyne CHEVALIER ; Julia CSERGO ; Michaël SARFATI.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, élu délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, vice-Président de la 7e commission du Conseil de Paris ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

ORDRE DU JOUR

1. **Réponses aux questions, par notre élu référent, Boris JAMET-FOURNIER**
 - a. **Réponses aux questions du 17 novembre 2025**
 - b. **Nouvelles questions et signalements**
2. **Commission Cadre Urbain et Végétalisation : un Écrin Vert pour les Archives Nationales**
3. **Commission Terrasses : le suivi du vœu voté**
4. **Questions, demandes et annonces diverses**
5. **Pot festif de fin d'année**
6. **Fin de réunion à 20h45-21h00**

L'ordre du jour initialement prévu est remodelé avec une intervention de Boris JAMET-FOURNIER en fin de séance.

Commission Cadre Urbain et Végétalisation : un Écrin Vert pour les Archives Nationales

Présentation faite par Ann BOSTOEN.

Les **objectifs** de la Commission cadre Urbain et Végétalisation dans ce projet sont de préserver le caractère spécifique du quartier tout en favorisant des équipements urbains multi-fonctionnels.

L'historique du projet est le suivant :

- 2021: Demande d'une étude d'urbanisme paysager pour créer un écrin végétal entourant les Archives Nationales,
- 2022: Proposition d'intégrer le projet d'Écrin Vert comme extension de la Trame Verte (marches exploratoires en avril 2021) dans le cadre du dispositif « Embellir votre quartier ».

Le projet de réaménagement se base sur l'existant afin de transformer le quartier durablement, sans nuire aux infrastructures.

Pour en savoir plus et connaître les plans proposés, un extrait du dossier Ecrin Vert construit par la Commission Cadre Urbain et Végétalisation du CQ Marais-Archives est à consulter [aux pages 15 à 33 du support de présentation](#).

Commission Terrasses : le suivi du vœu voté

Le vœu proposé par la Commission terrasses du CQ Marais-Archives a été adopté en Conseil de secteur le 9 décembre dernier. Pour rappel, il s'articulait autour de 4 requêtes :

- Le contrôle et les sanctions pour les terrasses ne respectant pas le RET,
- La régulation des horaires des terrasses,
- La généralisation des réglementations spécifiques aux zones les plus impactées,
- La révision du RET pour le renouvellement des autorisations de terrasses.

La présentation du vœu est à retrouver [aux pages 34 à 42 du support de présentation](#).

Réponses aux questions, par notre élu référent Boris JAMET-FOURNIER

o Réponses aux questions et signalements du 17 novembre 2025

Le Plan Local d'Urbanisme spécifique au Marais ne permet pas d'installer suffisamment de Trilib' dans l'espace public en raison notamment de la taille des trottoirs dans le quartier et les aménagements pour collecter les déchets ont une capacité d'absorption inférieure à la réalité (poubelles débordantes dans les rues du Marais, dépôts sauvages ...). Face à ces constats, est-il envisageable d'améliorer la fréquence de passage des agents d'entretien ? Pourquoi la Mairie a-t-elle fait le choix de passer par une entreprise privée pour le ramassage des déchets ? Est-il possible d'avoir une actualisation des données du Plan de propreté de Paris Centre ?

La Mairie rejoint le constat fait par la CQ sur des fréquences trop faibles et a demandé un renforcement des fréquences de passage du prestataire au niveau des Trilib'. Ce sujet est bien pris en compte et est porté à l'échelle parisienne mais la Mairie ne peut pas indiquer une date à partir de laquelle ce rythme pourra évoluer.

La collecte des déchets est assurée par Derichebourg dans le 1, 3 et 4^e arrondissement. Le travail de cette entreprise est satisfaisant même si le pilotage de cette délégation de service public peut être amélioré. Les difficultés de collecte sont plus saillantes dans le 2^e arrondissement, géré en régie.

Quelle est la composition de l'eau utilisée dans l'espace public (nettoyage des rues, arrosage des parcs et jardins...) ?

Quand il s'agit d'arrosage ou d'aspersion, c'est normalement de l'eau potable qui est utilisée. Quand il s'agit d'écoulement (dans le caniveau, par utilisation des bouches de lavages) c'est de l'eau non potable.

La Mairie peut-elle accorder un report au Conseil de quartier pour l'année 2026 sur les trois budgets suivants :

- Le mur peint rue des Quatre Fils – projet datant de 2021 avec un budget de 15 600 € :
- Les estampilles Conseil de quartier Marais-Archives – projet datant de 2022 avec un budget de 1 300 € :
- Les jardinières cavalières – projet datant de 2022 avec un budget de 980 € ?

En principe, la Mairie ne peut accorder des reports pour ces projets car la Charte des Conseils de Quartier de Paris Centre stipule que « Le report du budget d'investissement d'une année n sur l'année n+1 pour des projets ciblés et prévus à l'avance par un Conseil de quartier est possible, s'il ne peut pas le réaliser en année n faute de budget suffisant ou en raison d'autres contraintes. ».

Boris JAMET-FOURNIER demande aux conseillers s'ils ont ciblé des projets concernant ces demandes de reports.

L'équipe d'animation explique que le budget pour la fresque rue des Quatre Fils pourrait aider à financer le projet de végétalisation du mur situé au 18 rue des Quatre Fils proposé par la galerie attenante et autorisé par la copropriété. Ensuite, l'équipe fait un appel aux conseillers concernant la recherche d'un artisan du quartier pouvant créer le moule des estampilles. Le projet des jardinières cavalières est abandonné.

Le restaurant « Arcane 17 » situé 17 rue Charlot a installé une table amovible sur leur façade créant ainsi une « terrasse » donnant lieu à des nuisances sonores et une difficulté de cheminement sur le trottoir pour les riverains (n° DMR communiqués : A2025J83207 et A2025K26323). Les restaurateurs indiquent qu'ils ont obtenus une autorisation de la Mairie pour cette installation. Les conseillers souhaiteraient avoir une confirmation de cette information.

Il n'existe pas d'autorisation de terrasse pour cet établissement. Il semblerait que ça ne soit pas un dispositif autorisable par la Ville de Paris car le Règlement des Etalages et Terrasses ne permet pas ces types d'installations.

Dans tous les cas, le commerce est tenu d'afficher son autorisation. Le signalement a été transmis à la Police Municipale pour clore ce sujet.

La boulangerie « Copains » située 29 rue des Blancs Manteaux provoque des files d'attente non régulée et a du mobilier sauvage devant son commerce (banc installé la semaine). Le dialogue est tendu lorsque les riverains demandent aux propriétaires d'améliorer la situation.

Le signalement a été transmis à la Police Municipale. Toutefois, la Mairie a demandé à la Police Municipale une tolérance, pour le mobilier type petit banc et chevalet. A priori, cela ne fixe pas outre mesure la clientèle. Cette tolérance est laissée à l'appréciation des agents de la Police Municipale et inspecteurs de la Direction de l'Urbanisme. Les deux phénomènes, bancs et files d'attentes sont décorrélés. Ici, le banc est petit, le passage semble être possible sans gêner outre mesure la circulation.

- **Nouvelles questions posées à la Mairie**

- Des compléments d'information sont demandés concernant [la réponse à la question du 15 septembre 2025 sur la rue Pastourelle](#) et face à la situation qui ne semble pas s'améliorer (N°DMR transmis A2025L74189). Comment la Mairie compte-t-elle diminuer les installations techniques sur les portions de rue concernées (devant la Poste principalement) ? Quelles seraient les modalités et marges de manœuvre de la concertation proposée par la Mairie concernant l'avenir de ces tronçons de rue ?
- En 2021, la Commission Végétalisation et Cadre Urbain du Conseil de quartier Marais-Archives a travaillé sur le projet « Ecrin Vert » visant à créer un écrin de verdure autour des Archives Nationales. La Commission demande à ce que la Mairie puisse réétudier le dossier de ce projet ?
- En début de mandature, la Mairie de Paris Centre avait associé les Conseils de quartier à la rédaction du Plan de propreté. Dans la continuité, il avait été question d'organiser une plénière ou un atelier citoyen sur le thème de la propreté. Où en est cette proposition ? Les conseillers souhaitent relancer cette demande.
- L'ancien Hôtel des Impôts rue de Montmorency vient d'être vendu par l'Etat. Est-ce que la Mairie est intervenue dans le process et sait-on qui est l'acheteur ?

- **Nouveaux signalements**

- Malgré la visite effectuée par quelques riverains et Boris JAMET-FOURNIER au restaurant « Tata Yaya » situé 102 rue du Temple, les conseillers déplorent toujours les mêmes problématiques de nuisances sonores et de propreté. Le dialogue est extrêmement tendu voire violent entre les riverains et les propriétaires.
- Les arbres de la place et de la rue du Bourg-Tibourg prennent beaucoup d'ampleur et mériraient d'être élagués.

Questions, demandes et annonces diverses

- Prochaine séance du Conseil de quartier : lundi 12 janvier
- Pour signaler une incivilité du quotidien les conseillers sont invités soit :
 - A consulter la page dédiée sur Paris.fr : [https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilité-du-quotidien-3800?](https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilité-du-quotidien-3800)

- **A contacter le centre d'appel de la Ville de Paris (3975)** qui permet de signaler une incivilité aux agents de la Police municipale 7j/7 et 24h/24.
 - **A utiliser l'application Dans Ma Rue** qui permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
 - **En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels),** un signalement est possible [en ligne](#) (à la Rubrique « Trouver le bon interlocuteur »)
 - **A contacter la Police Nationale en composant le 17** qui permet de demander une intervention face à une situation dangereuse ou illégale.
- Liens utiles:
 - Les comptes-rendus des plénières et les présentations PPT sont disponibles sur [la page dédiée du Conseil de quartier](#).
 - Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.